



Chauffage à distance (CAD)

Plan d'Action Développement Durable

Champ d'actions :

Dossier :

Données :

Suivi :

A03 – Energie et Climat

A03-ENER

CEL_CAD (excel)

Power BI : PADD CELIGNY / ENER_CAD

CHAMPS D'ACTION A03

FICHE ACTIONS ODD-7

ODD 7.1 ; ODD 7.2 ; ODD 7.3



ENJEUX

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Ce champ d'actions joue un rôle prépondérant dans les plans climat et vise à **bannir l'utilisation de combustibles et de carburants fossiles**, c'est-à-dire les hydrocarbures tels que le pétrole, le gaz et le charbon.

La production de chaleur ou de froid fait partie des enjeux majeurs dans la lutte contre les changements climatiques, car il touche l'ensemble des bâtiments, des ménages, et des entreprises.

En Suisse, en 2021, près de 60% des bâtiments à usage d'habitation sont chauffés aux énergies fossiles (mazout 41% et gaz 18%). Environ 17% des bâtiments sont raccordés à une pompe à chaleur. **Le bois et l'électricité chauffent respectivement 12% et 8% des bâtiments.**

Le GIEC dans son 6ème rapport d'évaluation tire la sonnette d'alarme en mentionnant que les émissions GES¹ n'ont jamais été aussi hautes et nous ne sommes pas sur la voie d'une limitation du réchauffement à 1.5°C.

Le constat n'est pas bon et l'effort doit fortement s'intensifier pour rejoindre la courbe SSP1-1.9² (La voie SSP1 prévoit une évolution croissante vers des pratiques durables).

En réponse au rapport du GIEC, **la Suisse vise la neutralité carbone d'ici à 2050** – c'est-à-dire que les rejets dans l'atmosphère de gaz à effet de serre ne dépasseront pas la capacité d'absorption des réservoirs naturels et artificiels

De toutes les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse (OFEV), 31 % sont causées par le transport de marchandises et de personnes (hors transport aérien et maritime international), **26 % par les bâtiments**, 24 % par l'industrie, et 20 % par l'agriculture, le traitement des déchets et l'émission de gaz synthétiques.

En 2021, la Suisse a rejeté à 5 tonnes (5.04 en 2020 ; OFEV) par habitant·e (hors émissions générées à l'étranger). Une diminution de 14% a été enregistrée entre 2015 et 2020³.

Le CO2 est de loin le principal GES, totalisant 79.3 % des émissions nationales (2021).

CADRE D'ACTION

La majorité des installations de production de chaleur sur le territoire communal sont alimentées avec des combustibles fossiles à fort impact carbonés.

La commune, par son ambition d'exemplarité a mis sur place depuis plusieurs années une politique d'énergie bas carbone en développant des systèmes de chauffage à distance (CAD). Au total quatorze (14) bâtiments sont alimentés en chaleur et en eaux chaude (ECS) avec une empreinte carbone réduite.

La commune vise à développer un processus d'analyse et de monitoring qui englobe l'établissement d'écobilan (incluant les énergies grises) et **l'exploitation efficace des bâtiments et des infrastructures tout en étant à l'écoute des meilleures pratiques et des innovations.**

La commune suit la stratégie de transition énergétique cantonale qui s'articule autour de trois axes :

1. **La maîtrise et la réduction de la demande d'énergie** : (ODD 7.1 ; ODD 7.3)
2. **Le développement des énergies renouvelables et la valorisation des ressources énergétiques indigènes** : (ODD 7.2)
3. **La mobilisation des acteurs privés et publics** (ODD 13.3)

La commune de Céligny forte de ses initiatives poursuit le déploiement de ses actions en les intégrant dans l'Agenda 2030 selon quatre plans d'actions :

- Réduction de la consommation d'énergie primaire et maîtrise des pertes.
- Réduction des émissions de CO2
- Optimisation et efficacité Énergétique des infrastructures et des bâtiments
- Développement et production d'Énergie renouvelables

¹ **GES**: dioxyde de carbone (CO2), méthane (CH4), protoxyde d'azote (N2O) et gaz synthétiques (HFC, PCF, SF6, NF3).

² **SSP** (Shared Socio-economic Pathways) narratifs, traduits en ensembles d'hypothèses socio-économiques (Population, Éducation, Urbanisation, PIB). <https://www.carbone4.com/publication-scenarios-ssp-adaptation>

³ Remarquons que les émissions de gaz à effet de serre ont été exceptionnellement faibles en 2020 en raison des mesures pour contenir la pandémie du coronavirus et d'une météo clémente. 2021 reste l'année de sortie du Covid.

ODD

07.1

Accès à l'énergie

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

DESCRIPTION DE L'ACTION	BENEFICES DE L'ACTION
L'objectif sollicite une attention constante de la commune en matière d'approvisionnement et de services énergétiques. Ceux-ci doivent être suffisants, diversifiés, sûrs, économiques et respectueux de l'environnement. Dans ce cadre, les actions se porteront sur : ➤ La part d'énergie produite sur le sol de la commune qui est un facteur de résilience au risque de pénurie et de dépendance. ➤ L'exemplarité par la mise en œuvre d'une stratégie énergétique durable et diversifiée complétant efficacement les systèmes de production de chaleur existants. ➤ L'optimisation des systèmes CAD existants par des solutions modernes de monitoring, flexibles et efficaces afin de réduire les pertes et diminuer la part mazout. A moyen terme, la part mazout doit être abolie du système à plaquettes et remplacer par des unités de production solaires (thermique, photovoltaïque + stockage). ➤ L'extension des CAD existants à d'autres foyers, ou couplés à d'autres unité de production d'énergie renouvelables par zones ou quartiers est soumis à l'étude.	Par cette action, la commune participe à réduire les importations de combustibles fossiles ou nucléaires, ce qui renforce l'indépendance énergétique de la Suisse. La commune, par sa gestion active et autonome d'une partie de son énergie, maîtrise sa consommation, ses coûts, ainsi que ses émissions de GES. La commune par son exemplarité agit comme source d'inspiration et d'information sur les moyens d'installer des unités de productions d'énergies renouvelables. La commune se positionne dans la transition énergétique et bénéficie du support de SIG-eco 21 au service des propriétaires de villas. La promotion des installations photovoltaïques encourage le passage des énergies fossiles et nucléaires à l'énergie solaire.

Plan d'actions

OBJECTIFS DE L'ACTION	MOYENS
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes	Communication et messages par support médias • Communication active et information des moyens et subventions à disposition (eco 21). • Information par ateliers, conférences, moyens médiatiques sur les énergie renouvelables (Solaire, PAC etc..) Accompagnement éco21-Collectivités (eco21-SIG) • Planification et mise en œuvre d'un plan d'actions d'efficacité énergétique Nouvelle Lumière (eco21-SIG) • Sensibilisation aux économies d'énergie auprès des foyers parmi les plus exposés. Commune-Rénove (eco21-SIG) • Orientation et information auprès des propriétaires immobiliers et les régies dans le cadre de leurs projets de rénovation

OBJECTIFS DE L'ACTION	MOYENS
Se doter d'une stratégie pour le développement des énergies durables au sein de la commune.	Etude et mise en perspective des avantages économiques et d'indépendance énergétique. Accompagnement éco21-Collectivités (eco21-SIG) Planification et mise en oeuvre d'un plan d'actions d'efficacité énergétique
Pérenniser les solutions de réduction du bilan CO2 par des moyens d'optimisation des systèmes de chauffage <i>Diminuer et abolir le mazout (CAD 1 à plaquettes)</i>	Concept chauffage ET eau chaude en systèmes séparés - Communication aux propriétaires maisons individuelles - Complément solaire pour chauffage d'appoint - Développement de systèmes chauffe-eau thermodynamique (couplé à un système solaire) Automatisation et monitoring des installations CAD - Installation de nouvelles technologies pour les mesures de consommation et des moyens de réglage Optimisation chaufferie (eco21-SIG) - Amélioration de l'efficacité des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Indicateurs

INDICATEURS	SUIVIS
Consommation énergétique finale par source d'énergie (kWh)	Selon les relevés des fournisseurs de services des CAD 1, 2 et 3
Population en incapacité de maintenir une température adéquate dans le logement ⁴ (%)	A évaluer ; proportion des ménages en situation précaire et pas en mesure de chauffer ou d'optimiser correctement leur domicile. Donnée IDC et statistique SIG (?)
Dépense énergie par ménage (CHF)	A initier
Potentiel de production d'électricité renouvelable exploité sur les bâtiments et installations publics	A initier
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/Goal-07/
ODD Suisse	https://www.sdgital2030.ch/targets/7.1#description

⁴ 'indicateur européen « Incapacité à maintenir une température adéquate dans le logement » (ilc_mdcs01)

ODD

07.2

Energies renouvelables

D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

DESCRIPTION DE L'ACTION	BENEFICES DE L'ACTION
Dans le cadre de cet objectif, la commune met en œuvre la 'sortie' des énergies fossiles et augmente sa capacité de production en énergie renouvelable ('ER') domestique. La commune incite les propriétaires de villas à suivre son exemple afin d'augmenter significativement la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal d'ici 2030 (+25%)	La commune se positionne comme acteur dans la transition énergétique et fait valoir ses progrès. Les citoyens bénéficient de l'expérience communale et peuvent compter sur le soutien de celle-ci. La diminution des émissions de GES est quantifiable et incite à la participation de tous pour le Climat.

Plan d'actions

OBJECTIFS DE L'ACTION	MOYENS
Accroître la part d'énergie renouvelable dans la commune	Élaboration d'un programme stratégique d'encouragement - Pour inciter à la mise en œuvre de la transition énergétique (Solaire, PAC ..) Accompagnement éco21-Collectivités (eco21-SIG) - Planification et mise en oeuvre d'un plan d'actions d'efficacité énergétique Amélioration de l'offre de conseils - Support SIG eco-21 - Romande Energie - Fournisseurs et spécialistes métiers Promouvoir les installations photovoltaïques - En soutenant financièrement la pose de celles-ci ou en fournissant des informations pro-actives sur le sujet. Instaurer un mécanisme de faire valoir pour ceux qui ont réduits leurs émissions - Un moyen de support à l'incitation et de collecter les données de production d'ER) Montrer les bénéfices des énergie renouvelables par l'exemple au vu de tous (exemple : toit solaire parking et chiffres clés en temps réel (production kWh et taux d'émissions GES) Communication et messages par support médias - Communication active et information des moyens et subventions à disposition (eco 21). - Information par ateliers, conférences, moyens médiatiques sur les énergie renouvelables (Solaire, PAC etc..)
Se doter d'une stratégie pour le développement des énergies renouvelables ('ER') au sein de la commune.	Etude et mise en perspective des avantages économiques et d'indépendance énergétique. Accompagnement éco21-Collectivités (eco21-SIG) Planification et mise en œuvre d'un plan d'actions d'efficacité énergétique

Indicateurs

INDICATEURS	SUIVIS
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie (%)	Selon les relevés des fournisseurs de services
Consommation d'énergie primaire et part des énergies fossiles (kWh)	A évaluer au niveau de la commune
Émissions de CO2	
Émissions de gaz à effet de serre (tCO2eq)	Selon les relevés des fournisseurs de services et calculs des émissions
Potentiel de production d'électricité renouvelable exploité sur les bâtiments et installations publics	A initier
Puissance photovoltaïque installée par habitant sur le territoire communal	A initier
	A initier
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal
	https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/Goal-07/
ODD Suisse	https://www.sdgital2030.ch/targets/7.2#description

ODD

07.3

Efficacité énergétique

D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cet objectif, **La commune renforce les mesures de sensibilisation de la population sur l'utilisation des énergies et notamment du chauffage ET de l'eau chaude.**

La Suisse vise à réduire de 43 % (référence année 2000) la consommation moyenne d'énergie par personne et par année d'ici à 2035, et à diminuer de 13 % la consommation moyenne d'électricité.

La commune optimise ses capacités de production d'énergie primaire et maîtrise ses pertes.

BENEFICES DE L'ACTION

Informier et montrer les bénéfices d'une utilisation efficace et rationnelle de l'énergie. L'efficacité énergétique permet de réduire la consommation d'énergie tout en maintenant le même niveau de production ou de confort.

Informier la population sur la nature des pertes d'énergie et les besoins d'eau chaude, notamment en période estivale.

Promouvoir les innovations utiles à des modes de gestion intelligent de l'eau chaude et du chauffage.

Sortir du chauffage fossile pour les bâtiments.

L'amélioration de l'efficacité énergétique permet de **réduire la consommation d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre.**

Participer à l'amélioration de la sécurité énergétique du canton et de la Suisse.

Plan d'actions

OBJECTIFS DE L'ACTION

Participer à doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique (%)

MOYENS

Instaurer un relevé mensuel rigoureux des différents CAD de la commune (production, consommation bois, qualité matière première) et de toutes installations complémentaires dans le future.

Favoriser les prestations de conseils dans le domaine du bâtiment

Promouvoir l'efficacité énergétique auprès des petites entreprises et commerces de la commune

Circulateur de chauffage et d'eau chaude sanitaire (eco21-SIG)

- Optimisation des circulateurs

Ventilation (eco21-SIG)

- Réduction de la consommation électrique et thermique des systèmes de ventilation

Equilibrage hydraulique (eco21-SIG)

- Optimisation et réglage des émetteurs de chaleur (réduction IDC)

Assistance à maîtrise d'usage (AMU) (eco21-SIG)

- Soutien d'un assistant à maîtrise d'usage (AMU) partenaire SIG-éco21 spécialisé en rénovations énergétiques

Assistance à maîtrise d'ouvrage énergie (AMOén) (eco21-SIG)

- Conseil et expertise d'ingénieurs partenaires SIG-éco21

Eclairage performant (eco21-SIG)

- Réduction de la consommation électrique des bâtiments en installant des luminaires efficaces.

Commune-Rénove (eco21-SIG)

- Orientation et information auprès des propriétaires immobiliers et les régies dans le cadre de leurs projets de rénovation

Visite Villas (eco21-SIG)

- Solution personnalisée pour comprendre la consommation d'énergie et la production de déchets

Eco-logement (eco21-SIG)

- Prestations pour réduire la consommation et participer à l'efficacité énergétique.

Communication et messages par support médias

- Communication active et information sur les gestes permettant une utilisation rationnelle de l'énergie primaire.
- Information par ateliers, conférences, moyens médiatiques sur l'efficacité énergétique

Indicateurs

INDICATEURS	SUIVIS
Consommation finale d'énergie par personne (kWh/hab)	<i>A initier selon le nombre d'habitants bénéficiant des CAD de la commune</i>
Consommation finale d'énergie (kWh)	Relevé CAD par les fournisseurs
Perte réseau (%)	Relevé CAD par les fournisseurs
Nombre de Certificats énergétique cantonal des bâtiments (CECB) par rapport au nombre de bâtiments	
Indice de dépenses énergétiques des bâtiments de la commune	
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/Goal-07/
ODD Suisse	https://www.sdgita2030.ch/targets/7.3

CHAMPS D'ACTION A03

FICHE ACTIONS ODD-13

ODD 13.1; ODD 13.2; [ODD 13.3](#)

ENJEUX

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les changements climatiques représentent un enjeu majeur dans la stratégie de développement durable. L'ampleur des bouleversements du système climatique dépendra de la capacité de l'ensemble des pays signataires de l'accord de Paris⁵ à réduire ou non les émissions de gaz à effet de serre ('GES') sur notre planète.

Ces changements menacent directement les populations dans des régions du monde peu développées et certains secteurs de l'économie dans les régions plus développées. L'ensemble des écosystèmes de la planète sont menacés par ces changements ; que ce soient les forêts, les surfaces agricoles cultivées, les régions montagneuses, les océans ainsi que la faune, la flore et les personnes qui y vivent.

Nous observons aujourd'hui ces changements climatiques et nous devons nous adapter.

Sur le plan national, un deuxième plan d'actions a été lancé. Le **plan d'action de 2020 à 2025** qui comprend 75 mesures à l'échelon fédéral, et 63 de ces mesures concernent les secteurs et domaines politiques suivants : gestion des eaux, gestion des dangers naturels, protection des sols, agriculture, gestion des forêts, énergie, logement, tourisme, gestion de la biodiversité, santé et développement territorial.

Le 4 décembre 2019, le Conseil d'Etat genevois a décidé de renforcer les objectifs climatiques cantonaux en déclarant **l'urgence climatique**. L'ambition est de **réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 et de viser la neutralité carbone en 2050**.

Le canton soutient et encourage la mise en œuvre par les communes de programmes d'actions pour le développement durable⁶ et se base sur trois axes stratégiques :

- **Développer une vision commune, cohérente et complémentaire de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau local**
- Encourager et soutenir l'action au niveau communal
- Favoriser l'échange et la mutualisation

CADRE D'ACTIONS

Les changements climatiques ont des effets directs et indirects sur différents secteurs⁷. L'interdépendance des secteurs liés aux changements climatiques nécessite une coordination des activités d'adaptation.

Le [National Centre for Climate Services \(NCCS\)](#) a été créé en novembre 2015 afin d'assurer la collaboration au niveau fédéral en vue de mettre à disposition un socle de connaissances pour l'adaptation aux changements climatiques.

Dans leurs conventions-programmes, la Confédération et les cantons conviennent des prestations à fournir et des modalités de leur financement. **Les cantons collaborent avec les communes et soutiennent celles-ci dans la mise en œuvre des mesures sur le terrain.** Les communes sont, quant à elles, responsables des mesures d'adaptation au niveau local. Il est donc important de mobiliser les acteurs privés et publics et de sensibiliser les citoyens sur les impacts du changement climatique et de mettre en place des systèmes d'alertes rapides.

La commune de Céligny forte de ses initiatives poursuit le déploiement de ses actions en les intégrant dans l'Agenda 2030 selon les axes suivants :

- Amélioration de la prise de conscience et des compétences d'action de la population sur le thème du changement climatique
- Mise en place d'un service de gestion des dangers naturels
- Promotion de l'éducation au développement durable

⁵ Accord de Paris : Accord conclu le 12 décembre 2015. La Suisse a ratifié cet accord le 6 octobre 2017

⁶ Article 10 de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (LDD) (A 2 60), le canton a un rôle de soutien et d'encouragement en vue de l'intégration des principes de développement durable au sein des communes. La mise en valeur de projets spécifiques exemplaires est également préconisée au sein de cet article de loi.

⁷ Référence : Adaptation aux changements -climatiques en Suisse – Plan d'action 2020–2025

ODD

13.3

Éducation et capacité d'action

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cet objectif, la population, les autorités communales, les entreprises disposent d'informations adéquates et des compétences opérationnelles requises pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques.

La transparence des actions communales est un levier important pour inciter à la transition énergétique.

BENEFICES DE L'ACTION

Développement d'une stratégie de communication climatique

Etablissement de mesures concrètes afin d'agir en cas de dangers naturels

Mise en place un pôle de compétences afin de répondre à toutes les questions des habitants sur le changement climatique et ses effets, ainsi que les mesures prises par la commune.

Plan d'actions

OBJECTIFS DE L'ACTION

Adaptation aux changements climatiques et adoptions de mesures appropriées et efficaces.

MOYENS

Communes et climat Ateliers 2023 « Adaptation aux changements climatiques pour les communes » Ilots de chaleur ; Eau ; Biodiversité ; Agriculture ; Santé ; mobilité ; <https://www.ge.ch/communes-climat/ateliers-2023>

Communication climatique pour les communes Atelier de communication climatique : encouragement des comportements durables : [OFEV](#)

Outil Adaptation aux changements climatiques www.outil-adaptation-au-climat.ch

Cartes climatiques <https://www.ge.ch/cool-city/projets-connexes>

Bilan carbone pour les Communes *fichier excel* / planclimat@etat.ge.ch

Plateforme Bilan carbone chantier et bâtiment (B2CB) <https://chantiers-qualif.izypeo.net/>

Planification territoriale communale et climat / fiches / <https://www.ge.ch/document/planification-territoriale-communale-climat>

- [Fiche "Energie"](#)
- [Fiche "Mobilité Douce"](#)
- [Fiche "Transports individuels motorisés"](#)
- [Fiche "Transports de marchandises"](#)
- [Fiche "Alimentation et biens de consommation"](#)
- [Fiche "Constructions et rénovations"](#)
- [Fiche "Ilots de chaleur"](#)
- [Fiche "Gestion de l'eau"](#)
- [Fiche "Biodiversité"](#)

Le guide de la stratégie climatique pour les communes
Méthode en huit étapes [CH-OFEV](#)



Indicateurs

INDICATEURS	SUIVIS
Appréciation des capacités d'adaptation (échelle de 0 à 4 (Absent (0) < Mauvais (1) < MOYEN (2) < Bon (3), Très bon (4))	<i>Evaluation selon le nombre de mesures et le taux de satisfaction obtenu.</i>
ODD international	https://unstats.un.org/sdgs/dataportal https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/Goal-13/
ODD Suisse	https://www.sdgital2030.ch/targets/13.3

Liens utiles	Adresses
Réseau Genilac® :	https://www.ge.ch/raccorder-mon-batiment-au-reseau-genilac
Rafrâchir ou climatiser un bâtiment :	https://www.ge.ch/rafrachir-climatiser-batiment
Installation solaire thermique :	https://www.swissolar.ch/fr/lenergie-solaire/solaire-thermique/
Energy Dashboard Switzerland:	https://www.dashboardenergie.admin.ch/dashboard
Bibliothèque Site 2000 Watts :	https://www.2000watt.swiss/fr/
Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)	https://www.cecb.ch/
GEnergie est lié à Eco21 des SIG propose 46 mesures pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	https://www.ge-energie.ch/
Le programme de subventions s'inscrit dans le cadre du plan directeur de l'énergie 2020-2030 du canton de Genève. Il vise notamment la sortie des énergies fossiles et l'accompagnement des mesures pour diminuer la consommation des bâtiments	https://www.leprogrammebatiments.ch/fr/cantons/geneve/
Changement climatique	https://www.ge.ch/dossier/developpement-durable-actions/concept-cantonal-du-developpement-durable-2030/changement-climatique
Le développement durable en actions (Genève)	https://www.ge.ch/dossier/developpement-durable-actions
Communes et climat	https://www.ge.ch/communes-climat/ateliers-2023



Agenda 2030 et Objectifs du label Cité de l'Énergie

Id_bodd	CHAMPS D'ACTION	Id_CE	CE domain	CE subdomain	CE objectifs
A.4.1	A02,A03,A04,A10	CE02213	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.1. NORMES, PLANIFICATION ET EXPLOITATION	2.1.3. Stratégie et programme d'assainissement
C.11.2	A03	CE02225	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.2. VALEURS CIBLES POUR L'ÉNERGIE, L'EFFICACITÉ ET L'IMPACT SUR LE CLIMAT	2.2.5. Émissions de CO 2 et de gaz à effet de serre
C.11.3	A02,A03,A10	CE03322	3. APPROVISIONNEMENT ET DÉPOLLUTION	3.2. APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION ET EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE	3.2.2. Chaleur renouvelable
	A03	CE02221	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.2. VALEURS CIBLES POUR L'ÉNERGIE, L'EFFICACITÉ ET L'IMPACT SUR LE CLIMAT	2.2.1. Énergies renouvelables pour la chaleur
		CE02223	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.2. VALEURS CIBLES POUR L'ÉNERGIE, L'EFFICACITÉ ET L'IMPACT SUR LE CLIMAT	2.2.3. Efficacité énergétique pour la chaleur
E.18.1	A02,A03,A010	CE02211	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.1. NORMES, PLANIFICATION ET EXPLOITATION	2.1.1. Normes pour la construction et la gestion des bâtiments publics
E.18.2	A02,A03,A04,A10	CE02214	2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2.1. NORMES, PLANIFICATION ET EXPLOITATION	2.1.4. Constructions ou rénovations exemplaires
F.27.1	A02,A03,A10	CE03323	3. APPROVISIONNEMENT ET DÉPOLLUTION	3.2. APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION ET EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE	3.2.3. Production et consommation de chaleur renouvelable sur le territoire communal